



**Office de Tourisme de la Châtaigneraie cantalienne**

28 avenue du 15 septembre 1945

15290 LE ROUGET

[www.chataigneraie-cantal.com](http://www.chataigneraie-cantal.com)

[info@chataigneraie-cantal.com](mailto:info@chataigneraie-cantal.com)

**Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire  
portant modification des statuts et des personnes en charge de l'administration de  
l'association**

Date : mercredi 18 octobre 2017, 9h30 salle de la Mairie de Saint-Mamet la Salvetat

Membres présents :

M. Broussal, M. Cabanes, M. Canches, M. Cantournet, M. Cavanié, Mme Couret, Mme Darfeuille, M. Dubreuil, M. Echavidre, Mme Escure, M. Février, M. Lacarrière, Mme Lamiot, M. Lapeyre, M. Mambert, M. Manhès, M. Montin, M. Ponton, M. Rouet, Mme Rongier, M. Serieys, M. Sol, M. Turquet.

Membres représentés :

M. Blandino (pouvoir à M. Canches), M. Barbecot (pouvoir à M. Canches), M. Chancel (pouvoir à M. Manhès), M. Labrunie (pouvoir à Mme Darfeuille), M. Vieyres (pouvoir à Mme Couret).

Membres excusés :

Mme Alazard, Association ASSED, M. Auit, M. Castanier, M. Combelles, M. Descoeur, M. Giraud, M. Merle, M. Meunier.

---

Mme la Présidente, Mme Couret, rappelle que l'assemblée générale extraordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modification statutaire suite à la création de la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne.
2. Elections des membres du conseil d'administration de l'Office de Tourisme.

**1. Modification statutaire suite à la création de la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne**

Mme Couret, Présidente, fait lecture de la proposition de statuts qui a été établie lors du Conseil d'Administration en date du 4 juillet 2017.

De nouvelles modifications sont apportées par les membres présents.

(voir le document en annexe du présent compte rendu)

*Les nouveaux statuts sont approuvés par l'Assemblée à la majorité, avec 28 voix pour*

## **2. Elections des membres du conseil d'administration de l'Office de Tourisme**

Dans le cadre de la modification statutaire, la composition du conseil d'administration de l'Office de Tourisme a été revue.

Ainsi, le conseil d'administration est désormais composé de 12 membres élus et de 9 membres (professionnels, collectivités, acteurs du tourisme ou toute personne souhaitant apporter son concours au développement touristique) contre respectivement 16 et 22 précédemment.

Les 12 membres élus sont membres de droit et ont été désignés lors du Conseil Communautaire du 28 août 2017.

L'extrait du registre des délibérations de la Communauté de communes est distribué aux membres présents (voir document en annexe). Sur ce dernier, figure le nom des représentants élus qui siégeront au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme. Il s'agit de :

M. Blandino, M. Broussal, M. Cabanes, M. Canches, M. Castanier, M. Février, M. Giraud, M. Lacarrière, M. Lapeyre, M. Montin, M. Rouet, M. Vieyres.

La présente Assemblée générale extraordinaire fait suite à l'Assemblée générale ordinaire du 3 octobre durant laquelle le Conseil d'Administration n'a pu être renouvelé faute de quorum. Les candidats au nouveau conseil d'administration (autres qu'élus), ont été invités, lors de la convocation à l'Assemblée générale ordinaire, à se porter candidat jusqu'au 2 octobre 2017. Dès lors cette date n'a pas été modifiée.

9 candidatures ont été enregistrées à savoir :

M. Cantournet Yves (Véloclub Maursois), Mme Couret Michèle (Présidente Asv'Olt), Mme Darfeuille Muriel (Directrice Village Vacances de la Châtaigneraie), L'Association Maison de la Châtaigne, M. Manhès (chef d'entreprise à Cayrols et La Roquebrou), M. Ponton (Club Cyclotouriste de Maurs), Mme Rongier (société civile- Cayrols), M. Serieys (agriculteur à Maurs), M. Turquet ( société Rénacland à St-Gérons)

Ce jour, M. Echavidre, propriétaire du Braisadou à Saint-Mamet, se porte également candidat. Malheureusement, la date butoir du 2 octobre ne peut permettre d'accepter cette nouvelle candidature.

Une élection à bulletin secret est organisée :

Nombre de votants : 28 votants

Voix obtenus : 27

Bulletin blanc : 1

Les 9 candidats enregistrés sont élus membres du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme, en qualité de membres associés.

**Le nouveau Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme de la Châtaigneraie cantalienne est composé des membres suivants :**

Membres de droit :

- M. BLANDINO Maire de La Roquebrou
- M. BROUSSAL Maire de Saint-Santin de Maurs
- M. CABANES Maire d'Arnac
- M. CANCHES Maire de Saint-Gérons
- M. CASTANIER Maire de Cassaniouze
- M. FEVRIER Maire de Saint-Mamet- La- Salvetat
- M. GIRAUD Maire de Saint-Etienne-Cantalès
- M. LACARRIERE Maire de Roumégoux
- M. LAPEYRE Maire délégué Le Rouget-Pers
- M. MONTIN Maire de Marcolès
- M. ROUET Maire de Ladinhac
- M. VIEYRES Maire de Rouziers

Autres membres :

- M. CANTOURNET (Président du Vélo club Maursois)
- Mme COURET (Présidente de l'Asv'Olt à Vieillevie)
- Mme DARFEUILLE (Directrice village de vacances de la Châtaigneraie à Maurs)
- Association Maison de la Châtaigne à Mourjou
- M. MANHES (Chef d'entreprises Cayrols, La Roquebrou)
- M. PONTON (Président Club cyclo de Maurs)
- Mme RONGIER (société civile Cayrols)
- M. SERIEYS (agriculteur à Maurs)
- M. TURQUET (Renacland à St-Gérons)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h50.